



## Note préliminaire à l'Écho n°66 de mars 1911

C'est le mariage du Comte de Waresquiel\* de Marie Terray qui fait les 9 premières pages. On peut constater que toute la noblesse de France est dans l'église Saint-Thomas de Paris. Bien sûr, le chanoine Cabanoux, lors de son allocution, fait état des persécutions dont ont été victimes les aïeux de l'épousée en 1794. Mais, si des têtes sont tombées, il est aussi beaucoup tombé de belles choses dans la corbeille de la mariée "*bagues émeraudes, rubis, saphir, rivière de diamants, camée historique, collier et pendentif de perles, fourrures de loutre et zibeline, collier serpent d'or, nœud de perles, des couverts en vermeil et en nacre, bracelet en or et brillants et croix en diamants*". Il faut croire qu'en 1911, quelques têtes en moins n'ont guère mis à mal les finances à tous ces grands possédants...

Les Palières dont on parle dans l'article sur la Durance ne sont pas de simples digues. C'est un entrelacs de planches qui sont soutenues par des pieux plantés assez profonds. C'est une construction à la fois simple, rustique, mais très robuste. Une seule rive, celle du côté Barbentanais bien sûr, est ainsi équipée. Ce qui fait que l'eau glisse sur les planches coté sud et toute sa puissante va éroder l'autre rive gagnant petit à petit du terrain vers le nord. De temps en temps, on démonte l'ensemble, et on va l'installer un peu plus loin vers le nord. Le terrain ainsi conquis devient Barbentanais...

Guy

\* Informations supplémentaires sur ces mariés :

- Marie "Charles" Pie François Maurice Berckmans de Waresquiel, né le 11 mars 1884 à Monte-Carlo, décède à l'âge de 37 ans le 8 janvier 1922 à Territet (Suisse). Le mariage civil a eu lieu le mercredi 8 février à la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Selon la Gazette de Château-Gontier, il se serait déjà fiancé le 23 mai 1910, avec Mathilde Lante della Rovere. Il a été maire de Forcé (Mayenne, 53). Il était compositeur et a écrit une œuvre, dédié à son père, dite *Un Galop de Rossinante* en 1900 ;
- "Marie" Henriette Geneviève Ghislaine Terray, née le 2 juillet 1891 à Paris et décède à l'âge de 80 ans le 1<sup>er</sup> mars 1980 à Laval (Mayenne) ;
- Ils ont eu un enfant : Marie Maurice Pierre Louis Berckmans de Waresquiel, né le 7 février 1913 à Paris 7<sup>e</sup> qui décède à l'âge de 80 ans le 20 juillet 1993 à Laval. Il s'est marié le 29 juin 1945 à Paris 8<sup>e</sup> avec Jacqueline Thomas de Pange, née le 1<sup>er</sup> septembre 1914 à Paris 7<sup>e</sup> et décédée à l'âge de 92 ans le 14 octobre 2006 à Forcé (Mayenne).

# ÉCHO DE BARBENTANE

n°66 de mars 1911

## Sommaire

- Page 01 = Mariage du Comte de Waresquiel et de Marie Terray le 9 février à Paris ;
- Page 03 = Allocution du Chanoine Cabanoux, curé de la paroisse de Saint-Thomas à Paris ;
- Page 10 = Élections Municipales complémentaires du 15 janvier ;
- Page 10 = Élection du maire le 29 janvier, le Comte Terray est élu maire ;
- Page 10 = Barbentane, Rhône et Durance (suite des précédents numéros) ;
- Page 13 = Conversion à la Crèche ;
- Page 13 = Nomination de l'abbé Lepage à la paroisse Saint-Luc de Nîmes le 19 février ;
- Page 13 = Collecte pour les Œuvres ;
- Page 13 = Lettre de Rome du 5 décembre 1910 ;
- Page 14 = Barbentane au dehors ;
- Page 14 = Courrier militaire ;
- Page 16 = États religieux.

**Autres index** : l'abbé Revest des Angles ; Pierre Glénat ; Bertaud (Comique) ; Moucadeau ; Bon ; Fouilland ; Ollier ; Constant ; Mézi ; Rey ; Bruyère ; Louis Ayme et Paul Mus.

**Sources** : collection Magali et Mireille Arnaud.

# L'ÉCHO DE BARBENTANE

(Diocèse d'Aix-en-Provence)

Bulletin Paroissial Mensuel

Passer en faisant le bien!

Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

HYGIÈNE

Aimez-vous les uns les autres

Lisez et faites lire



## MARIAGE

de

M. le Comte de Waresquiel

et de

Mlle Marie Terray

### 9 Février

Les liens de respect, d'attachement, de reconnaissance qui unissent Barbentane à la noble famille Terray sont tels que l'*Echo* est certain de procurer une profonde joie à ses lecteurs, en publiant, ce mois-ci, le compte-rendu fidèle et détaillé, fait par un témoin oculaire, du mariage, célébré le Jeudi 9 Février 1911, en l'église St-Thomas d'Aquin, de Paris, du Comte de Waresquiel avec Mlle Marie Terray, fille du Comte Terray, le maire dévoué de notre commune, le bienfaiteur insigne de notre paroisse.

Dans la matinée, une élégante marquise est dressée devant la

porte d'entrée du magnifique hôtel, complètement restauré à neuf de M. le Comte, au 193 du Boulevard St-Germain.

Il en est de même devant la grande porte de l'église St-Thomas. Là encore, une marquise monumentale, dont l'intérieur est drapé de satin blanc, abrite les marches, couvertes de tapis, jusqu'à la grille de la façade.

Au 193, c'est une profusion de fleurs, de palmiers, de plantes diverses qui ornent la porte et la longue voûte d'entrée, le vestibule et l'escalier.

Toutes ces pièces d'accès sont transformées en un riant et somptueux parterre où abondent les camélias blancs.

Le soleil s'étant mis de la partie, toute la décoration pittoresque et fleurie de la voûte, qui s'ouvre sur le jardin, en est illuminée et rehaussée — et se détache sur un fond d'or.

Les salons du premier étage, celui des réceptions et celui de l'exposition des cadeaux présentent un coup d'œil féérique.

Plus de 300 cadeaux sont disposés là avec art. Nous y reviendrons, mais signalons tout de suite, parmi ces riches et luxueux objets, une véritable relique dont la vue est attendrissante, un *châle de la princesse de Lamballe*, provenant de la Marquise de Padeloup, arrière-grand'mère de M. de Waresquiel.

Admirons en passant, deux monumentales gerbes de lilas blancs l'une est un don du comte de Waresquiel à sa jeune épouse. Elle sera portée le lendemain, aux pieds de la Sainte Vierge à Saint Thomas d'Aquin; — l'autre est offerte par Mme la Comtesse de Waresquiel, tante du jeune époux. — Elle sera déposée au cimetière de Picpus, sur la tombe de la regrettée comtesse Terray.

Dès midi, le sanctuaire de l'église St Thomas est ravissant, avec sa splendide illumination, son abondante parure de fleurs et de plantes décoratives, ses tentures, ses rangées de fauteuils...

Une foule nombreuse et élégante envahit les trois nefs.

A son entrée à l'église, le cortège était composé de la façon suivante :

Comte Terray et Mlle Terray, comte de Waresquiel et vicomtesse de Cumont, comte C. Terray et comtesse Albert de Mun,

S. A. I. et R. le Prince de Bourbon-Bragance et la comtesse de Francqueville, comte d'Orglandes et comtesse C. Terray, M. de Bengy-Puyvallée et S. A. la Princesse de Bourbon, comte Albert de Mun et vicomtesse de Courcy, comte R. du Luart et Princesse Marie-Immaculée de Bourbon, vicomte de Courcy et comtesse d'Andlau, comte de Louvencourt et Mlle Costa de Beauregard, comte A. d'Andlau et Mlle d'Etchegoyen, M. de St Venant et vicomtesse de Roquefeuil, vicomte R. de Courcy et comtesse A. d'Orglandes, comte de Francqueville et Mlle de St Venant, comte B. de Mun et vicomtesse de Villoutreys, comte de Hercé et Mlle de Francqueville, vicomte de Roquefeuil et Mlle de Cumont, vicomte de Villoutreys et comtesse B. de Mun, M. de La Serre et Mlle A. de Francqueville, comte H. de Mun et comtesse F. de Mun, comte Desplaces et comtesse de Hercé, comte F. de Mun et comtesse H. de Mun, comte G. du Luart et Mme de Granrut, M. Hennesy et comtesse de Narcillac, comte G. de Messey et vicomtesse d'Orglandes, M. de Granrut et vicomtesse de Florian, vicomte Costa de Beauregard et comtesse de Waziers, duc de Ravèse et vicomtesse Costa de Beauregard.

Les témoins du marié étaient : S. A. I. et R. le Prince Philippe de Bourbon-Bragance et M. de Bengy-Puyvallée, son oncle: la jeune mariée était assistée du comte Camille Terray, son frère, et du comte d'Orglandes, son grand oncle.

La cérémonie s'ouvre, dès l'entrée du cortège, par *la marche*

nuptiale de Mendelssohn, suivie du *Magnificat* et du *Veni Creator* exécutés par la maîtrise de St-Thomas.

M. le Chanoine de Cabanoux, curé de la paroisse, transmet alors aux nouveaux époux la bénédiction que le Saint-Père leur avait envoyée par lettre autographe, prononce l'allocution magistrale qu'on va lire textuellement, — et donne la bénédiction nuptiale.

Notons ici une particularité qui nous frappe. La jeune fille, à l'interrogation du prêtre, avant de répondre *oui*, fait une révérence du côté de sa famille, comme pour lui demander son consentement — et c'est seulement après ce geste de filiale soumission qu'elle laisse tomber de ses lèvres et de son cœur le mot sacramentel.

C'est un usage traditionnel à Paris et dans certaines familles pieuses.

La messe est dite par l'abbé Guigues, curé de Barbentane.

Tout le clergé paroissial assiste dans les stalles, à cette solennelle cérémonie, auquel se sont joints plusieurs prêtres amis de la famille, entr'autres, un curé accouru de la Mayenne qui avait prononcé l'éloge funèbre du père de M. de Waresquiél.

**Voici le programme musical,** exécuté pendant la messe :

— *Le déluge de Saint-Saëns*, joué par M. Roger de Gougoltz — *Panis Angelicus de César Franck*, chanté par le Comte d'Eaubonne — *Ave Maria, du comte de Waresquiél*, chanté par une voix de la Maîtrise — *Alleluia* d'Hændel. Chœur final par la maîtrise de St-Thomas.

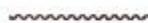


## ALLOCUTION

DE

**M. le Chanoine de Cabanoux**

*Curé de la paroisse*



MA CHÈRE ENFANT,

C'est avec une religieuse émotion que j'entendais tout à l'heure retentir sous ces voûtes, qui ont vu et partagé toutes vos joies de jeune fille, ce cantique de piété et d'action de grâces. Enfant de Marie, vous avez voulu que votre entrée, dans cette enceinte, à cette heure solennelle, fut marquée par des accents de reconnaissance et d'une reconnaissance qui tournât vers Marie, comme elle était inspirée par elle. Mais montons plus haut, et laissez-moi vous dire de suite que c'est l'Eglise qui chante son *Magnificat*; oui, l'Eglise votre Mère, dont le cœur en ce jour vibre d'espérance et d'amour, en vous voyant tous deux agenouillés au pied de ses autels !

Hélas ! si souvent son cœur est déchiré, par ces unions mondaines où l'intérêt seul à tout conduit et tout profané. Dieu en est absent; aussi le désaccord, la souffrance et la ruine divisent bientôt un foyer qui n'a jamais été béni par Lui !

Il en va bien autrement, mes chers Enfants, ici, où tout est chrétien, et la pensée qui a conçu ce mariage, et les prières qui l'ont accompagné, et les vœux si hautes qui l'ont déterminé.

Votre père, mon Enfant, se plaît à le proclamer, alors que d'autres pensées le préoccupent.

paient, la main cachée de la divine Providence le détournait doucement de son chemin, et le conduisait à vous, mon cher ami. Aussi vous pouvez redire en toute assurance : *digitus Dei est hic*. La main, c'est-à-dire la volonté de Dieu est ici, bien manifeste, bien éclatante.

Mes chers Enfants, il règne dans la catholique Bretagne un usage digne de sa foi séculaire : quand des jeunes gens ont la pensée de se fiancer, et qu'ils n'ont plus leurs parents sur la terre, ils vont au cimetière vénéré qui garde les restes de leurs chers défunts, ils vont ensemble les consulter, prier, pleurer, et la tombe, d'ordinaire si froide se réchauffe, se ranime sous ces larmes brûlantes, et une voix qui descend du Ciel répond aux désirs de ces pieux enfants. Ensuite, ils se donnent l'un à l'autre.

Je le sais, mes chers enfants, sous une inspiration semblable, vous avez consulté vos pieuses mères, vous vous êtes agenouillés devant l'autel de cette autre Mère, la Reine du ciel, et vous avez senti que par le cœur de vos chers élus, le cœur de Dieu même parlait et alors seulement vous avez fixé votre choix. C'était justice, car le Seigneur lui-même avait préparé votre union. Il l'avait préparée de loin.

Vous m'avez demandé de ne pas parler de vous, et je le comprends. La louange est un miroir, plus il est sincère et pur, plus il se ternit au moindre souffle qui l'effleure; quelque discrète que soit ma parole, elle pourrait vous causer quelque embarras, et d'ailleurs ce n'est

pas le lieu de louer les vivants. Mais la Sainte Ecriture nous invite à nous retourner vers nos illustres ancêtres et à leur donner toutes les louanges que nous semblons refuser à leurs vertueux descendants : *laudemus viros gloriosos in generatione sua*. Saluons-les donc en ce jour d'un long souvenir de vénération, nous en parlerons sans remords, parce que nous en parlerons sans flatterie. Voyons ce qu'ils ont fait pour l'Eglise, nous en concluons ce que l'Eglise fera pour vous.

Votre famille, mon cher ami, a puisé à une source pure ses premières origines. La catholique Pologne toujours opprimée et toujours fidèle, à ses croyances comme à ses traditions les plus chères, vous a communiqué avec son sang son ardeur pour sa foi militante. Aussi en se transportant dans un pays d'humeur plus flegmatique, elle n'a rien perdu de sa flamme et de son attachement à l'Eglise. Elle lui a donc donné des Chevaliers de Malte pour la défendre par les armes; des Chanoines du Chapitre noble de Tournai pour la soutenir par la prière, mais surtout elle a eu l'insigne honneur de compter parmi ses membres le grand pape Urbain II, le pape des Croisades, le Pontife pieux et vaillant entre tous. Et comme si vos pères ne trouvaient pas que ce fut assez pour marquer leur dévouement à l'Eglise, ils ont voulu le sceller d'un sceau immortel de noblesse et de foi catholique; il y a quarante ans, Monsieur, sous les murs de la Roquette, votre grand oncle, le Père du Coudray mêlait son sang à celui de Mgr Darboy et

des héroïques victimes de la Commune.

Je ne m'étonne plus alors que votre vénéré père ait emporté dans la tombe la réputation d'un Saint. Héritier de tant de vertus, il sut les réunir toutes dans une vie entièrement consacrée aux œuvres de charité et d'apostolat. Non content de fonder trois conférences de Saint-Vincent de Paul, il créa deux Cercles catholique de Nice.

Puis sa sollicitude s'étendant plus particulièrement sur les vieillards, il établit pour eux l'œuvre des soupes, et jusqu'à sa mort on le vit chaque matin servir lui-même plus de cinq cents pauvres. Aussi sa réputation franchit les frontières de la France, et honoré de toute la confiance de Léon XIII et de Pie X, il fut appelé à la dignité de Chambellan intime du Saint-Siège, couronnant ainsi la longue liste de ses ancêtres qui s'étaient illustrés par leur dévouement et leur sainteté.

Monsieur, je sais quel culte vous aviez voué à cet homme de bien qui avait pour vous le prestige du plus vertueux des pères et l'affection de la plus tendre des mères. Aussi l'avez-vous pleuré et le pleurez-vous encore avec des larmes bien amères; mais votre cœur noble et vaillant vous a tracé votre devoir, comme vous lui avez succédé auprès de Sa Sainteté Pie X à titre de camérier, ainsi vous le suivrez dans toutes ses œuvres, partout et toujours digne de lui par vos efforts de zèle et de vertu.

Avec de tels titres de noblesse, mon cher ami, et protégé par tant de mérites, vous aviez le

droit d'être difficile dans vos rêves de catholique, sur l'alliance que vous vouliez contracter. Mais le Seigneur y a largement pourvu, et vos ambitions si hautes fussent-elles sont ici pleinement satisfaites, car vous entrez dans une famille qui n'a pas donné moins de preuves d'attachement à toutes les grandes causes. Si je ne me trompe, ces grandes causes étaient, en 1794, la fidélité au Roi et à l'orthodoxie de la foi catholique. Pour ces deux causes, deux intrépides aïeux de votre chère fiancée sont montés sur cet échafaud, encore chaud et rouge du sang des saintes Carmélites de Compiègne. Oui, le même mois, sur la même place de la Barrière du Trône, ils ont donné le même spectacle de force et de joie divine dans la mort. Leurs corps, jetés pêle-mêle dans une fosse commune, y seraient demeurés éternellement ensevelis dans l'oubli, si Dieu n'avait conduit là une humble ouvrière qui, suivant ces restes sacrés, avait marqué la place et leur fit rendre les honneurs qu'ils méritaient, et voici déjà quatre générations qu'ils dorment là, et leurs enfants et petits enfants viennent les rejoindre dans ce cimetière de Picpus, qui n'est pas seulement un champ de repos et de prière, mais un reliquaire d'où s'exhale un parfum de dévouement et d'héroïsme à la Monarchie et à la Religion.

Un Père de l'Eglise a dit que le sang des martyrs était une semence, qui faisait lever des générations de chrétiens et de preux. Il était bien de cette race ce duc d'Harcourt, votre grand-oncle, Mademoiselle, qui, pour délivrer le Pape Pie IX, à Gaëte,

lui fit de ses propres vêtements un travestissement et assura ainsi son évasion, heureux d'exposer mille fois sa vie pour une si sainte cause !

Votre grand'mère, ma chère enfant, en nous rappelant ces souvenirs, dont elle avait le droit d'être fière, nous racontait avec quelque complaisance le bien qui se faisait à Barbentane. Elle avait raison, c'est que ce Barbentane, c'est la citadelle inexpugnable ; rien de banal ; on y voit, on y fait ce qui ne se fait nulle part ailleurs. Votre père, ma chère enfant, y fut plus de vingt ans conseiller général et maire. Je n'ai pas besoin de dire le gardien vigilant qu'il fut de la foi et des traditions de ce pays qu'il aimait et où il est aimé si sincèrement. Avec votre grand'mère, il fonda les écoles et y maintint par tous les moyens de droit les sœurs, qui ne cédèrent que devant la force ; encore les conserva-t-on pour l'assistance des pauvres et les œuvres de patronage. La lutte était acharnée dans cette terre de feu ; pour avoir raison de la résistance, les pouvoirs publics voulurent sacrifier votre père, et alors on eut recours au moyen généralement employé dans le Midi, fausser les suffrages. C'est alors qu'on vit les Barbentanais enlever de force et emporter l'urne. Le moyen était radical. Plus tard, au jour des inventaires, ils firent mieux : après avoir résisté au séquestre, on le mit lui-même au séquestre, ce qui valut aux braves défenseurs des vraies libertés six mois de prison, mais ils furent portés en triomphe, et leur retour fut marqué par une ovation de sympathie et d'admiration. Pour eux,

la seule récompense qu'ils aient revendiquée, fut de porter le cercueil de votre mère le jour de ses obsèques, car votre vénérée mère fut toujours la femme forte de nos Livres saints. Forte dans l'accomplissement du devoir, elle fut admirable dans les manifestations de la foi catholique ; ce fut donc avec bonheur qu'elle suivit et soutint votre père dans ses luttes électorales et administratives pour la défense de la religion ; et voilà sans doute la raison pour laquelle la divine Providence voulut qu'elle termina sa vie dans cette ville, où elle avait déployé tant d'activité et donné tant d'exemples de charité et de zèle. Aussi, de quelle sympathie vous fûtes entourée, ma chère enfant, en ces jours de profonde douleur, et de quel respect sa mémoire bénie est encore couronnée ! *In memoria æterna erit justus.*

Vos familles ont donc bien mérité de l'Eglise, nous pouvons le dire. Et alors que fera cette Eglise, dont le cœur est trop délicat pour ne pas se souvenir, trop tendre pour ne pas payer sa dette de gratitude.

C'est sur vous, mes chers enfants, qu'elle reportera sa reconnaissance, c'est à vous qu'elle paiera sa dette. Et parce que, comme son divin maître, sa bouche ne sait que bénir, elle va couvrir vos têtes de ses bénédictions les plus hautes. C'est d'abord le Souverain Pontife qui prend la parole ; sa réclusion de quarante ans ne lui laisse rien oublier, elle n'enchaîne pas sa parole, et voici que de son palais du Vatican le Père bien-aimé vous envoie ces mots si touchants signés de sa main auguste : « Je

vous accorde bien affectueusement cette bénédiction dans la douce étreinte du Seigneur. » Quelle grâce que cette bénédiction d'un saint couronné de l'auréole de la persécution !

Autour de lui je vois la brillante couronne de nos élus ; ils sont nombreux : votre mère, votre père bien-aimé, Monsieur, si militants, si catholiques de cœur et de vie ; votre grand'mère, votre mère, ma chère enfant, et tant d'autres à qui vous avez donné un rendez-vous d'honneur et de prières. Ils sont ici, anges invisibles du sanctuaire, ils vous entourent de leur sainte phalange ; longtemps ils ont été vos modèles, aujourd'hui ils vous couvrent de leur bénédiction et vous disent : « Marchez dans nos voies, nous serons avec vous vos guides et vos protecteurs. »

Mais voici une grâce plus haute, c'est le sacrement du Seigneur, et, au témoignage de Saint Paul, un très grand sacrement. En effet, il est un principe et un foyer de vie, non pas sans doute au sens du Baptême et dans la mesure de la divine Eucharistie, mais c'est toujours la vie de Dieu, naturelle et surnaturelle, celle qu'il faisait passer sur la face de l'homme par un souffle de sa bouche, celle dont Il chargeait l'âme du genre humain en lui disant : *Crescite et multiplicamini*. C'est cette vie dont Il vous institue aujourd'hui les dépositaires et les dispensateurs ; vous le tenez de Dieu, mais pour Lui rendre sous une forme également gracieuse et pure, sous la forme de ces petits êtres que vos rêves appellent déjà, et que vos cœurs couvrent de baisers paternels.

Ah ! c'est que ce sacrement met à vos fronts une auréole de paternité qui commande le respect et vous fait rois et pontifes du foyer de la famille. Sans doute cette couronne est souvent lourde de responsabilité, mais elle porte aussi ses joyaux d'amour et de consolation. Aimez donc cette paternité qui vous associe à l'œuvre créatrice de Dieu même : pour vous, elle aura une double fécondité, parce que du corps elle s'étendra à l'âme, et que rien n'est grand comme la paternité des âmes. Tous deux vous connaissez cette chose mystérieuse et sublime, tous deux vous vous y êtes préparés dans vos œuvres d'apostolat chrétien ; mais maintenant vous exercerez cette action dont Dieu est le principe en vous, vous l'exercerez en vertu d'une mission directe et officielle : vous serez donc les représentants de Dieu au foyer de la famille.

Alors retenez toujours sous votre toit cet Ami et ce Père, dites-Lui comme les disciples d'Emmaüs : « *Mane nobiscum Domine*. » Faites-Le non seulement asseoir à votre table, mais régner dans votre langage et vos mœurs, qu'Il soit Lui-même le nœud de vos cœurs et qu'Il les tienne enlacés par un anneau mille fois plus fort que cette alliance que nous allons bénir, qu'Il les fonde dans l'unité d'un chaste et impérissable amour.

Ah ! mes chers Enfants, en ce jour vos cœurs battent dans un accord de parfaite harmonie, ils ne rendent qu'un son ; mais les épreuves de la vie, qui trop souvent aigrissent, les défaillances du caractère qui divisent, pourraient altérer la force et la pureté de vos sentiments. Rappelez-

vous que tout ce qui est humain est exposé aux injures du temps. Plus forts que le granit de nos falaises bretonnes, qu'ils ne se laissent entamer ni par la tempête, ni par les vagues bondissantes ; qu'ils restent inébranlables et sûrs d'eux-mêmes, par la grâce de la parole que vous allez prononcer et qui portera jusqu'aux dernières cimes de votre vie. Dieu entendra vos serments, l'Église les ratifiera et nous les consacrerons par cette parole qui fera écho à la vôtre : « Je vous unis par le lien d'un mariage irrévocable et indissoluble, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Et maintenant, recueillons-nous dans l'émotion si vive de notre cœur ; cette parole que vous attendez avec une si légitime impatience, cette parole qui part des profondeurs de l'Éternité ou plutôt du sein de Dieu même, dites-la dans la loyauté et l'ardeur de vos deux amours, qu'elle vous attire la grâce d'une vertu sans tache et d'une postérité sans fin. Qu'aucun nuage ne trouble votre âme, qu'aucun n'altère votre félicité ! Et si c'est trop demander pour des hommes, que du moins dans les épreuves qui vous seront ménagées par la Providence, vous trouviez toujours l'un dans l'autre, un soutien efficace, et tous deux, en Notre-Dame-des-Victoires, qui a préparé votre union, une consolation et une bénédiction qui vous sanctifie pour l'Éternité.

*Ainsi soit-il.*

\* \*

**A l'issue de la Messe**, très long défilé dans la salle des mariages, ou salle des œuvres de S. Thomas.

Là, M. le Comte et M<sup>me</sup> la jeune Comtesse de Waresquiel, pendant environ une heure, donnent des poignées de main à la foule des amis accourus pour les féliciter. — Soudain, un changement d'attitude se produit chez la nouvelle mariée... Un groupe de jeunes filles s'est présenté à la fin du défilé et M<sup>me</sup> de Waresquiel a reconnu en elles ses petites protégées de Lourdes — et, parmi elles, une orpheline des sœurs de S. Thomas d'Aquin que M<sup>me</sup> Terray avait, depuis plusieurs années, sous sa protection spéciale. Le visage de la mariée s'épanouit à leur vue, et elle les embrasse avec le plus joyeux empressement, avec le plus affectueux abandon.

Ce défilé à la sacristie étant terminé, le comte Terray a donné, dans ses salons du boulevard St-Germain, un lunch fort élégant au cours duquel on a beaucoup admiré les bijoux de la corbeille et les innombrables cadeaux adressés aux nouveaux époux.

Dans la corbeille : bagues émeraude, rubis, saphir ; rivière de diamants ; camée offert en 1823 par Sa Sainteté Pie VII au comte Carlos de Waresquiel ; collier et pendatif perles, fourrures de loutre et de zibeline, etc.

En souvenir de la comtesse Terray, née d'Andlau, collier serpent or, bague émeraude, nœud de perles ; en souvenir de la comtesse Terray, née de Barbentane, pendatif, vingt-quatre cuillères vermeil ; douze couteaux nacre et vermeil ; en souvenir du comte Maurice de Waresquiel, bracelet or et brillants ; en souvenir de la comtesse Marguerite de Waresquiel croix en diamants.

Nous ne pouvons énumérer les autres cadeaux, ni les noms des donateurs, car cette simple énumération prendrait plusieurs pages du petit *Echo*.

Qu'on nous permette toutefois de publier, en terminant, et cela à titre de document, la **délibération du Conseil municipal de Barbentane**, dans sa séance du samedi 4 février 1911, présidée par M. Lambert P., adjoint.

(M. le Comte Terray et les jeunes époux furent extrêmement touchés de cette délibération).

« Etaient présents : Messieurs *Ardugier Joseph*, adjoint — *Vernet Joseph* — *Bruyère Fr-G.* — *Bertaud C.* — *Mouret F.* — *Lambert P.* — *Marteau H.* — *Glénat H.* — *Reboul H.* — *Mison A.* — *Joubert C.* — *Reboul E.* — *Sérignan C.* — *Ayme J.-L.* — *Lautier P.* — et *Lambert P.*, adjoint président.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Président informe le Conseil que M. le Comte Terray en présence de l'insistance particulière de notre assemblée communale, à le placer à la tête de notre Municipalité, et cela, malgré les raisons majeures de famille qu'il avait constamment opposées jusqu'à ce jour, à l'acceptation de ce poste d'honneur, ne croit plus possible, aujourd'hui, de se dérober à son devoir.

Très touché de la sympathie et de la confiance qui lui ont été témoignées par l'unanimité des membres du Conseil Municipal, le dimanche 21 janvier 1911, il leur en adresse tous ses remerciements, et les assure de tout son dévouement.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre, adressée par M. le Comte Terray, au Conseil

Municipal de notre commune, faisant connaître la date du mariage de Mlle Marie Terray, sa fille, avec M. le Comte de Waresquiel.

Le Conseil remercie vivement M. le Maire de cette marque d'attention envers les membres de notre Assemblée Communale; et à l'unanimité, prie M. le Président de lui transmettre, en son nom, les vœux les plus sincères, et les plus ardents souhaits qu'il forme pour la santé, le bonheur et la prospérité des futurs époux.

Les membres du Conseil ont l'espérance que cette enfant bien aimée qui, selon les lois divine et humaine, quitte la maison paternelle pour créer un nouveau foyer, saura, malgré l'amour et la tendresse qu'elle doit à son digne époux, conserver au cœur la plus grande affection pour son noble père, dont la bonté pour elle est inépuisable, ainsi que son souvenir pour les habitants de Barbentane, dont la sympathie qu'ils ont pour elle n'a d'égale que la reconnaissance qu'ils ont vouée à son cher père M. le Comte Terray et à sa famille.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme :

*L'Adjoint, Président,*

LAMBERT.



## Elections Municipales

### Complémentaires

(15 janvier)



Deux conseillers étaient à nommer pour compléter le conseil, à l'effet d'élire le maire.

Les candidats dûment élus, le 15 janvier, sont : MM. *Charles Sérignan, époux Sérignan* (Roumette), et *Louis Ayme, époux Bruyère* (Berterigue); l'un et l'autre par 389 voix sur 389 votants.

*L'Eclair* a dit très-bien et nous souscrivons pleinement au double éloge :

Ces deux candidats possèdent toutes les qualités requises pour s'acquitter avec fruit de l'importante fonction de conseiller municipal.

Tous les deux, jeunes, actifs, intelligents, propriétaires fonciers importants, ils gèreront les intérêts de notre ville à la satisfaction de notre population.

En plus des mérites ci-dessus mentionnés, M. Louis Ayme a un titre personnel qui nous le rend sympathique : c'est sa proche parenté avec le regretté M. Jean-Marie Bruyère, récemment décédé, maire de Barbentane, trop tôt ravi à l'affection de sa famille et à l'estime de ses administrés.

La présence de M. Ayme au sein du conseil municipal perpétuera la mémoire excellente de ce dévoué administrateur que fut M. Bruyère.

**ELECTION DU MAIRE, 29 janvier.** — Sur 21 membres dont se compose le Conseil municipal, il y eut 19 présents.

Les deux absents s'étaient

faits excuser; M. le Comte Terray étant à Paris, et M. François Granier pour cause de maladie.

**M. le Comte Terray a été élu à l'unanimité et immédiatement proclamé maire.**

Ce résultat lui fut aussitôt annoncé par un télégramme, auquel il répondit que, devant cette marque de confiance et l'insistance de ses collègues, il ne pouvait maintenir le refus qu'il avait tout d'abord opposé à l'acceptation de cette fonction.

Que M. le Comte veuille agréer nos très sincères et très respectueuses félicitations, en même temps que notre reconnaissancel

Félicitons et remercions chaleureusement aussi le Conseil municipal tout entier qui, en cette circonstance, a fait œuvre si utile pour le plus grand bien de la commune!

## BARBENTANE

### Rhône et Durance

(Voir les numéros de Novembre, Décembre et Janvier derniers.)

Les documents qui ont servi à traiter les articles déjà publiés et qui ont ainsi permis de mettre en lumière un point obscur de notre histoire locale, ont été tirés des archives des Angles (Gard).

Il nous furent gracieusement communiqués par M. l'abbé Revest, bien connu des lecteurs de *l'Echo* — et qui est l'un de ses chroniqueurs attitrés.

Nous exprimons ici à M. le Curé des Angles toute notre gratitude.

Et c'est encore à son amabilité que nous devons les données de

cette dernière étude, qui constitue en quelque sorte un épilogue.

Nous affirmions qu'avec la Révolution le débat passionné sur la propriété du lit du Rhône et de la rive gauche devenait superflu et oiseux, puisque la France ne constituait plus désormais qu'un tout bien homogène et fortement centralisé.

Toutefois, les communes riveraines, naturellement jalouses, continuèrent, chaque jour à se disputer et à s'arracher de vive force des lambeaux de terres contestées. Une délibération de notables des Angles du 20 juin 1790, que le registre des délibérations de cette commune mentionne, en offre un curieux exemple.

Plus capricieuse même que son voisin le Rhône, la Durance, véritable torrent, ronge sans cesse ses berges.

En l'année 1789, probablement par suite d'inondations, elle rapproche son lit des collines du Languedoc. Les traces de l'ancien cours, qui allait se jeter au fleuve en aval, demeurent encore — et son bien connues dans Barbentane.

Cette fâcheuse incursion en terre languedocienne émut profondément les propriétaires intéressés, auxquels il déplaisait — c'est naturel — que leurs propriétés constituassent désormais le fond de la rivière.

La question se posait pour eux de rejeter les eaux dans leur primitive direction.

Aussi décidèrent-ils d'édifier le plus vite possible, dans l'île de la *Sainteté* (ainsi appelée peut-être parce qu'elle avait appartenu jadis à sa Sainteté le Pape, résidant à Avignon) une digue

contre laquelle le courant se heurterait en vain.

Mais on avait compté sans les Barbentanais.

Le changement de la Durance avait réjoui ces derniers, qui voyaient leur territoire s'accroître par accession de nouvelles étendues.

Et si la construction d'une digue était nécessaire pour les Languedociens, elle devait faire perdre à nos ancêtres leurs illusions.

Ils ne pouvaient donc pas tolérer une atteinte aussi flagrante à leurs droits.

Comment arrêter les travaux commencés ?

Deux moyens se présentaient aux Barbentanais : l'un pacifique mais lent et incertain, le recours aux autorités — l'autre plus rapide et plus sûr, à leurs yeux, l'action directe — on dirait de nos jours, le boycottage. Ils optèrent pour celui-ci, qui correspondait mieux à leur nature batailleuse.

Des lors, ils injurient, battent, rouent de coups les ouvriers employés aux abords de la Durance, puis s'attaquent même aux parties déjà construites, qu'ils arrachent.

Dans ces pugilats quotidiens, la victoire fut aux Provençaux, si nous en jugeons par les moyens dont usèrent les habitants des Angles pour clore le différend.

Des officiers municipaux et quelques notables adressent une requête motivée à la plus haute autorité qui existât alors en France, à l'*Assemblée nationale* (1790). — Malgré ses préoccupations absorbantes, l'Assemblée, répond dans le courant de mai, et la séance des notables dont

nous avons parlé eut lieu pour l'enregistrement de cette réponse.

Voici le texte de la délibération. *tel* (ortographe comprise) que nous le trouvons dans un recueil de 1781-1790 :

« L'an mil sept cent quatre vingt dix et le vingtième jour du mois, pardevant le sieur Pierre Augier, maire, et avec lui assemblés les S<sup>rs</sup> Pierre Pouzol et Barthélemy Jonquet, officiers municipaux — le S<sup>r</sup> Etienne Vidier, procureur de la commune — les S<sup>rs</sup> Jean Genet, J.-B. Renoard, J.-B. Icard, Esprit Granet et Joseph Patin, notables de la dite commune, auxquels dits S<sup>rs</sup> assemblés il aurait été fait lecture par ledit Sieur Maire de la décision de l'Ass. nationale en date du 5 juin 1790 sur requête à elle présentée par lesdits S<sup>rs</sup> Maire et officiers municipaux....., comme aussi de l'exploit signifié le 12 mai dernier par Guilbert, huissier de la ville de St-Rémy, à la requête de la Com<sup>te</sup> de Barbentane, lesquelles décisions, requêtes et exploits se trouvent enregistrés.

Après laquelle lecture lesdits Sieurs assemblés reconnaissent : dans l'hôtel de ville du lieu des Angles, à 10 h. matin, que les faits contenus dans la dite requête sont de notoriété publique et ay. vu avec autant de surprise que de chagrin que la Com<sup>te</sup> de Barbentane, non contente de ses prétentions pour augmenter son territoire aux dépens de la Com<sup>te</sup> des Angles s'était portée à des voies de fait pour arrêter les ouvrages nécessaires et urgents entrepris dans l'Isle de la Sainteté, territoire des Angles, à l'effet de rejeter l'eau de la Durance dans son premier et véritable

lit, considérant que tout particulier a le droit de faire des ouvrages deffensifs non seulement sur son terrain, mais sur les bords de son terrain, qu'il importe d'arrêter les prétentions et les actes d'hostilités de la Com<sup>te</sup> de Barbentane, ont unanimement délibéré de lui faire signifier la réponse dont l'As. nat. a honoré lesdits S<sup>rs</sup> maire et officiers municipaux, de faire dresser procès-verbal de tous les dommages qu'a pu causer la suspension des ouvrages... et en outre les dits S<sup>rs</sup> assemblés ont autorisé par la présente délibération les propriétaires de la terre des Issarts, à remettre des ouvriers pour continuer l'ouverture commencée dans l'Isle de la Sainteté et autres ouvrages nécessaires et seulement deffensifs, aimant a se persuader que la Com<sup>te</sup> de Barb. respectant la décision de l'Assemblée nat. bornera son administration à la rive gauche de la Durance, lui déclarant que si elle récidive la moindre hostilité sur les dépendances du terroir des Angles, cette municipalité la poursuivra vis-à-vis de l'Ass. nat, et le tribunal qu'elle indiquera pour faire adjuger à cette Com<sup>te</sup> et aux particuliers qui en dépendent des dédomagements proportionnés aux domages.

Les délibérants sachant écrire, signés »

L'Assemblée Nationale admit donc la thèse des requérants et ordonna la continuation des travaux.

Il nous a été impossible de connaître l'effet réel de cette décision ; mais il est logique de penser que les troubles révolutionnaires, jetant partout le désarroi, ôtèrent aux intéressés le calme

nécessaire à la réalisation de ces ouvrages de longue haleine.

Et le fait que la Durance n'est point revenue dans son ancien lit, en est une forte présomption.

P. G.

### Conversion à la Crèche

*Poésie dite par les chers petits de l'Asile, le jour des SS. Imocents*  
Après chaque strophe, tous les enfants en chœur reprenaient :

Pardonnez-nous, petit Jésus,  
Bien sûr, nous ne le ferons plus

1

Enfant Jésus, dans votre crèche,  
J'entends votre divine voix.  
Ici tout me parle et me prêche !  
Oh ! quelle misère je vois !  
Il gèle dans votre demeure,  
Et moi, lorsque j'ai froid... je pleure.

Pardonnez-moi, petit Jésus  
Bien sûr, je ne le ferai plus.

2

Jésus, par votre tendre mère  
Vous deviez être bien gâté ;  
Cependant, mon bon petit frère,  
Vous n'aviez pas de volonté,  
Et moi, je suis très exigeante,  
Quelquefois désobéissante...

Pardonnez-moi, petit Jésus,  
Bien sûr, je ne le ferai plus,

3.

O Roi des hommes et des anges,  
Votre exemple m'en dit assez...  
Vous n'avez que de pauvres langes  
Pour couvrir vos membres glacés !  
Et moi, j'aime tant la toilette,  
Je me mire, je suis coquette.

Pardonnez-moi, petit Jésus,  
Bien sûr, je ne le ferai plus.

4.

Sans dormir, vous restez tranquille  
Dans votre lit, si peu douillet ;  
Vous m'apprenez — c'est très utile —  
Combien le silence vous plaît !  
Car moi, je fais tant de tapage,  
Qu'on me dit toujours : Sois donc sage

Pardonnez-moi, petit Jésus,  
Bien sûr, je ne le ferai plus.

5.

Un jour, sur votre beau visage  
On verra ruisseler la sueur :  
Vous ferez un si rude ouvrage !

Quelle fatigue, ô mon Sauveur !  
Et moi, je suis si paresseuse,  
Si dissipée et si joueuse...

Pardonnez-moi, petit Jésus,  
Bien sûr, je ne le ferai plus.

6.

Oh ! combien j'éprouve de charmes  
A contempler vos traits divins...  
Mais que vois-je, ce sont des larmes,  
Je vous ai fait tant de chagrins !  
Oui, c'est vrai, je suis bien méchante,  
Mais voyez, je suis repentante !

Riez, riez, petit Jésus,  
Bien sûr, je ne le ferai plus.

**M. l'abbé Lepage**, notre excellent ami, a été nommé en janvier, *curé de la paroisse St-Luc, de Nîmes*.

Nous lui adressons avec bonheur nos très affectueuses félicitations.

L'installation solennelle eut lieu le Dimanche 19 février.

### Les Œuvres

Dans la première quinzaine de janvier, envoi aux Directeurs diocésains :

Pour la propagation de la foi 190 fr.

- » St-François de Sales 30
- » Sainte-Enfance .... 55
- » Vocations ecclésiastiques..... 15

### Lettre de Rome

5 décembre 1910. — « Je vous remercie du charmant « Echo ». — Puis-je vous intéresser ( car vous connaissez les lieux) en vous racontant notre promenade du 22 dernier, jour de la Sainte-Cécile ?

Profitant d'une permission de S.-E., nous avons visité au Trans tevere cette jolie petite église qui contient les restes de la Sainte. Selon la tradition, le Pape Pascal 1<sup>er</sup>, à la suite d'une vision, trouva dans les catacombes de St Calixte le sarcophage contenant le corps vêtu d'une robe de

soie brodée d'or, parfaitement intact, où on voyait encore très bien sur le cou les traces du glaive dont le bourreau s'était servi pour la décapiter.

Dans la chapelle située dans la salle de bain de la Santé, se trouve un superbe tableau représentant le mariage de Ste-Cécile avec St Valérien.

L'on voit encore dans le mur des vieux tuyaux qui avaient servi à l'asphyxier... De là, nous avons pris une voiture et nous nous sommes rendus aux célèbres catacombes de St Calixte, où nous avons entendu la messe, après laquelle, suivant la foule, nous avons visité tous les coins et recoins, mais en partie seulement car elles ont une étendue de 16 kilomètres

Un peu plus loin, se trouve la petite église *quo vadis* où St Pierre fuyant de sa prison, rencontra N-S., qui, à sa question : *Seigneur où vas-tu ? Quo Vadis ?* », répondit : « *Je viens à Rome me faire crucifier de nouveau.* » Saint Pierre comprit, et se retourna, acceptant de subir son martyre... Tel est le résumé de notre promenade. — Samedi, j'ai assisté à la chute de l'ingénieur *Camarato* sur aéroplane Blériot. Il s'est tué et son mécanicien avec lui. L'un et l'autre étaient très estimés et très religieux. En voilà 4 qui se tuent au même endroit. Le terrain qui sert d'école est distant de la propriété d'environ 1200 mètres... Le bonjour à nos parents ainsi qu'à Monsieur l'abbé L. Bertaud.

## Barbentane au dehors

On sait — toute la presse s'en est occupée — qu'à la suite d'incidents tumultueux, suscités par la minorité radicale socialiste du conseil municipal de Fréjus, une

délégation a présenté à Mgr Guilbert une supplique signée par 25.000 toulonnais, pour lui demander de fixer son siège épiscopal à Toulon.

Nous avons été heureux de voir à la tête des vaillants délégués catholiques, un *Barbentanais*, *M. H. Michel*, président.

Nous l'en félicitons sincèrement.

## COURRIER MILITAIRE

*Pierre Glénat, sur le Posdam, au milieu de l'Océan, à 3 heures du soir, le 13 décembre 1910.* — ... Me voilà traversant pour la seconde fois ce vaste Océan... Il faut y passer pour se faire une idée de ce que c'est qu'une traversée de 12 jours comme celle-ci. On a le temps d'en voir de l'eau, et pas très calme surtout. Les deux premiers jours, ce fut terrible; le temps est devenu meilleur, mais la mer est toujours mauvaise et très agitée. Au mois de décembre, il est rare de rencontrer une belle mer; en été, c'est un rêve... Je ne rends plus l'âme comme les deux premiers jours. On finit par s'habituer au mouvement du bateau. La nuit dernière, nous étions si secoués, que personne n'a pu dormir — et moi comme les autres — On ne restait pas une seconde en place dans ce lit de 70 centimètres de large. Parfois, je croyais que j'allais tourner sens dessus dessous. A part ça, je me trouve très bien. La nourriture est excellente. Je suis en 2<sup>e</sup> classe. C'est presque comme les premières... On est assis sur des fauteuils

rembourrés et garnis de velours. On ne marche que sur les tapis, et puis, il n'y a qu'à dire : *Hepp, garçon, apportez moi ça, s. v. p.*, et l'on s'empresse de vous servir comme des princes. Eh ! vous savez, je sais bien me faire servir. Il me semble que je n'ai jamais fait que ça. Je profite... Ce sera si court ! Cela me dédommage un peu des mauvais jours que j'ai passés, car j'en ai vu de toutes les couleurs... Ma seule peine, mais elle est terrible, c'est de n'avoir point de nouvelles... Aussi, quelle envie, quelle impatience d'arriver à Chambéry pour en avoir enfin !

*Le retour à Chambéry, de notre cher voyageur, par la Hollande et la Belgique, s'effectua à merveilles (quoique dans le fourgon des chevaux et non plus sur les tapis). Pendant son congé à Barbentane, Pierre Glénat nous a fait de vive voix, un récit captivant des détails de son lointain voyage. Il nous a raconté comment des Français à New-York, vivement surpris, lui frappaient sur l'épaule en lui disant : « Que diable faites-vous ici ? Un dragon français en Amérique?... Vous êtes déserteur ? » — Il nous a raconté comment, à Chicago, la jument de son officier obtint un premier prix en sautant une rivière simulée de 8 m. 66 de largeur. 4 chevaux sur 36 avaient sauté les 8 mètres. Seule, cette jument fit le saut prodigieux susdit. Ovation de la foule, etc., etc.*

*Bertaud, comique, Ber-Rechid, Maroc, fin janvier. — « ... Hier, nous sommes allés au-devant des restes de l'infortuné Lieutenant Marchand, assassiné par des Marocains. Nous sommes allés jusqu'à environ 6 kilomètres des portes de Ber-Rechid. Nous étions*

environ 500 soldats, légion, tirailleurs sénégalais, spahis, sectionnaires, etc., formaient l'escorte d'honneur du malheureux officier. Lorsque le cercueil nous passa devant, beaucoup d'entre nous étaient visiblement émus et bon nombre avaient les paupières mouillées en regardant ce cercueil recouvert des trois couleurs nationales sur lesquelles on avait mis une modeste croix en bois et la lettre M. Le malheureux avait été coupé en deux, et on n'a pu retrouver que la moitié de son corps. Maintenant tout est calme. Rien ne fait présager des nouvelles représailles de la part des bandits marocains... »

*Moucadeau, Nice, 30 janvier. — « L'Echo m'a fait un grand plaisir... Merci de tout cœur ! A Nice, il fait un très beau temps, etc. Le bonjour à M. le Vicaire. »*

*Bon, Bonifacio, 1<sup>er</sup> janvier. — « ... Mes meilleurs souhaits pour vous, pour M. l'Abbé, et toute la paroisse de Barbentane.. Il pleut avec un vent terrible et froid... »*

*Fouilland, Albertville, 5 janvier. — « ... C'est avec plaisir que j'ai assisté à la messe de minuit avec plusieurs de mes camarades... Voici quelques jours que je prends la garde au pénitencier militaire... triste besogne !... »*

*Ollier, Tunis, 6 janvier. — « Voilà deux mois écoulés depuis mon arrivée de permission... Après le départ de Marseille, j'ai dansé une polka de 53 heures et suis arrivé à Tunis à 3 heures de l'après-midi après 10 heures de retard... Malgré tout, je n'ai pas été malade. Mes meilleurs vœux pour vous, pour M. le Vicaire, et tous, sans oublier les bleus.. »*

*Constant, Grasse, 22 janvier. —*

« Mes nouvelles sont toujours très bonnes... Excusez mon long silence car, au service, on devient flémard en plein... J'apprends avec plaisir, par l'*Echo*, que mes camarades sont bien portants. Il en est pour moi de même... »

*Mézi, Mont-Dauphin, 31 janvier.*  
— « ...Nous voici de retour des marches d'épreuve... En quatre jours, 100 kilomètres. Ce n'est pas trop amusant, surtout avec 30 kilos ! Enfin, j'y suis arrivé... »

« Nous avons enterré les 600, vendredi, au retour des marches. Nous avons fait un petit repas, à cette occasion, et nous nous sommes bien amusés. Maintenant, jusqu'au 500, on n'en fait plus... Il y a toujours 30 centimètres de neige et il gèle bien fort, mais dans la journée il fait un temps splendide... »

« Je demande au bon Dieu qu'il ne fasse pas plus mauvais en février... Avec Bertaud Comique, je serais envieux de faire un beau voyage, comme Pierre Glénat... Un bonjour à M. l'Abbé. »

*Rey, Carcassonne, 1<sup>er</sup> février.*  
— « ...J'ai lu avec plaisir les lettres de mes camarades et les discours prononcés à l'occasion de la mort de notre pauvre maire, décédé à la fleur de l'âge... La neige tombe depuis mardi, midi, et au moment où je vous écris, c'est une véritable bourrasque du vent du nord... »

*Bruyère, Nîmes, 1<sup>er</sup> février.*  
— « J'ai reçu votre cher petit *Echo*... Ce numéro me sera très précieux !... »

*Glénat, Chambéry, 1<sup>er</sup> février.*  
— « ...C'est toujours avec un nouveau plaisir que je lis le petit *Echo* et le si intéressant courrier militaire, où je figure largement... »

Touché des compliments que m'adresse Adrien Bertaud, je le remercie de tout cœur... Me voici encore au milieu des savoyards, en attendant avec impatience cette classe tant désirée... J'espère partir de nouveau dans une quinzaine de jours pour un joli voyage, mais pas si grand cette fois-ci... Le sol est toujours couvert de neige... Bien le bonjour à M. le Vicaire... »

*Bien belles cartes reçues de : Louis Ayme (Nice). — Fouilland (Croix du Nivolet, hauteur, 18 m. renversée par l'ouragan le 23 décembre 1909).*

*Paul Mus (magnifique église St-Louis de Versailles. Bruyère (Nîmes). Bertaud (Ber-Rechid).*

**BAPTEMES**

*Janvier*

- 1. Léon-François Ayme.  
*Parrain* : Jean-Marie Courbier.  
*Marraine* : Marie Daire.
- 14. Louis-Marie-Antoine Issartel, Berterigue.  
*Parrain* : Louis Fontaine.  
*Marraine* : Marie Masson, épouse Issartel.
- 15. Marie-Antoinette Couderc, Séquier.  
*Parrain* : Maurice Roche.  
*Marraine* : Marie Teyssier, épouse Pécout.
- 18. Henri Louis Plumeau.  
*Parrain* : J.-M. Plumeau.  
*Marraine* : Anna Courbier.
- 19. Paul-Camille Oddos.  
*Parrain* : Camille Sérignan.  
*Marraine* : Pauline Sérignan.
- 31. Cyprien-Raymond Joubert.  
*Parrain* : Cyprien Joubert.  
*Marraine* : Anaïs Pitras.

**MARIAGE**

*Janvier*

- 25. Paul-Henri-Pascal Chaix et Jeanne-Marie-Thérèse Deurrieu.